

Conseil Municipal

Le lundi 6 juillet 2020, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUE Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Secrétaire de séance : M. GILLET Pascal

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES : Le Maire indique à l'assemblée que pour cette année 2020, du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, les taux de la taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019. Pour notre commune ce taux reste fixé à 15,26.

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité des voix moins une abstention décide de maintenir les taux des taxes des impôts directs locaux qui restent fixés comme suit :

Taxe Foncier bâti	17,70
Taxe Foncier non bâti	40,83

BUDGETS 2020 : le budget prévisionnel et unique 2020 pour la Commune est adopté à la majorité des membres présents moins 1 abstention et s'équilibre comme suit :

<i>Section fonctionnement</i>	<i>1 287 090,45 €</i>
<i>Section investissement</i>	<i>920 518,94 €</i>

Ce budget est adopté avec une affectation du résultat de fonctionnement 2019, en partie.

Le budget prévisionnel et unique 2020 pour le service des Eaux est adopté à la majorité des membres présents moins 1 abstention et s'équilibre comme suit :

<i>Section exploitation</i>	<i>112 082,47 €</i>
<i>Section investissement</i>	<i>123 540,75 €</i>

Ce budget est adopté avec une affectation du résultat d'exploitation 2019, en partie.

Le budget prévisionnel et unique 2020 pour le service de l'Assainissement est adopté à la majorité des membres présents moins 1 abstention et s'équilibre comme suit :

<i>Section exploitation</i>	<i>108 965,86 €</i>
<i>Section investissement</i>	<i>534 987,27 €</i>

TRAVAUX IMPORTANTS PREVUS DANS CES PROGRAMMES :

- étude de faisabilité sur la globalité du site de l'Etang de Farges ;
- éclairage public (place du haut du Bourg et divers) ;
- logiciel accueil périscolaire ;
- signalisation des commerces et panneaux divers ;
- projet école numérique ;
- mobilier bibliothèque municipale ;
- tables et bancs aire naturelle « Le Prieuré » ;
- mobilier scolaire et restaurant scolaire ;
- cuve récupération eaux pluviales ;
- broyeur et perche coupe-haies plus matériel espaces verts divers (services techniques) ;
- éclairage Etang communal de Farges ;
- travaux locaux espace social et tennis ;
- maison médicale (si début des travaux cette année) et honoraires ;
- accessibilité PMR (agenda)
- voirie et sécurisation route des Aix
- grosses réparations de voirie

SUBVENTIONS 2020 : Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à diverses associations, un état est par ailleurs annexé au budget communal 2020.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS AUX DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET AUX DIVERS SYNDICATS ET DESIGNATION DE DELEGUES AUX DIFFERENTES INSTITUTIONS COMMUNALES :

La proposition de 24 membres qui sera adressée à la Direction Départementale des Finances Publiques du Cher en vue de la formation de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) est validée par le Conseil Municipal.

Communauté de Communes Terres du Haut Berry, commissions communautaires :

- Finances : BARDELOT Nicole – BOUCARD Roger – BOUARD Denis ;
- Personnel : GILLET Pascal ;
- Economie : GILLET Pascal – BOUCARD Roger – VILLAIN Bernadette ;
- Communication : FERRIER Marie – LEBLANC Nicolas ;
- Culture – lecture publique : FOUCHET Pierre – Nicolas LEBLANC ;
- Tourisme : JACQUET Stéphanie – VILLAIN Bernadette – CROS Patricia
- Voirie-bâtiments : REMANJON Patrice – BARDELOT Nicole ;
- SPANC-Eau : JACQUET Stéphanie – BOUCARD Roger ;
- Urbanisme-Fibre : JACQUET Stéphanie – GOGUE Catherine – BILLON Patrice ;
- Environnement : CROS Patricia – GRIMAULT Romain ;
- Petite-enfance – enfance-jeunesse – sport : DELARGE Jacky – FERRIER Marie ;
- Sociale : BLAIN Claude – NOUAT Elisabeth.

Pour le CIAS le Conseil d'Administration sera constitué après l'installation du Conseil Communautaire.

Autres :

Ramassage Scolaire (S.I.T.S.) : 1 titulaire : - FERRIER Marie ; 1 suppléant : - DELARGE Jacky.
Syndicat de Construction du Collège d'Henrichemont :

- 1 titulaire : - FERRIER Marie - 1 suppléant : DELARGE Jacky.

SMIRNE – SMERSE : 2 titulaires : - JACQUET Stéphanie et BARDELOT Nicole
- 1 suppléant : - CROS Patricia.

S.D.E. 18 : 1 titulaire : - BILLON Patrice 1 suppléant : - FOUCHET Pierre.

S.I.V.Y. : 1 titulaire : - BLAIN Claude 1 suppléant : BOUARD Denis.

ARELFA Centre Loire : 1 titulaire : - GILLET Pascal 1 suppléant : - REMANJON Patrice.

Correspondants Divers :

Correspondant Foyer-Logements : JACQUET Stéphanie.
Correspondants Bibliothèque : JACQUET Stéphanie et NOUAT Elisabeth.
Correspondant Défense : BLAIN Claude.
Correspondant Sécurité Routière : REMANJON Patrice.
Correspondant Cinéma/foyers ruraux : CROS Patricia.
Correspondant Etang de Farges : REMANJON Patrice.
Correspondant Stade municipal : REMANJON Patrice.
Correspondant C.N.A.S. (personnel) : BLAIN Claude.

CONVENTIONS CENTRE DE LOISIRS : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions prévues pour l'organisation du prochain centre de loisirs à Menetou-Salon du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020.

TARIFS PERISCOLAIRES A LA RENTREE 2020/2021 : Après avoir entendu les propositions faites par l'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse concernant les futurs tarifs des services périscolaires à la prochaine rentrée 2020/2021, le Conseil Municipal accepte de prévoir les tarifs suivants :

Pour l'accueil périscolaire les tarifs seront fixés suivant le quotient familial des familles comme suit :

- QF compris entre 0 et 799 euros : tarif horaire 1,57 € et 0,79 € ½ heure ;
- QF compris entre 800 et 1 299 € : tarif horaire 1,77 € et 0,89 € ½ heure ;
- QF compris entre 1 300 € et plus : tarif horaire 1,98 € et 0,99 € ½ heure.

Le règlement intérieur pour l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire sera revu et réactualisé pour la prochaine rentrée.

Le tarif du ticket de cantine est fixé à 3,52 € et à 5,51 € pour les adultes (à titre exceptionnel).

Un tarif spécial pour les enfants allergiques (Projet d'Accueil Individualisé) est mis en place et fixé à 1,77 € par midi (le repas et les couverts de l'enfant étant fournis par la famille).

INFORMATION AUX ENTREPRISES : le second adjoint informe l'assemblée qu'il prévoit d'adresser directement un courrier aux différentes entreprises de la Commune dans le but d'une part, de les informer que durant la crise sanitaire que nous traversons, diverses aides peuvent leur être accordées et d'autre part établir un contact avec ces entreprises. Un projet de ce courrier est lu au Conseil Municipal qui approuve cette intervention.

AFFAIRES DIVERSES :

Le Maire fait part des remerciements des personnes ayant mis en place un dispensaire à Saint Martin d'Auxigny dès la mise en confinement de la population, la Commune de Menetou-Salon ayant prêté divers matériel.

Il est évoqué la tenue de la prochaine réunion du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet prochain pour l'élection de 5 délégués titulaires et 3 suppléants parmi les Conseillers Municipaux qui participeront aux prochaines élections sénatoriales le 27 septembre prochain. Une convocation est par ailleurs remise à chacun.

La première adjointe fait part de la tenue d'une prochaine réunion (mercredi 8/07) en vue de valider la page Facebook de la Commune. Par ailleurs la commission communication a déjà été réunie pour la programmation du prochain bulletin municipal, la tenue et surtout la mise à jour du site internet. Plusieurs sous-commission ont par ailleurs été créées.

La bibliothèque municipale a ouvert de nouveau ses portes samedi dernier. Elle sera également ouverte les samedis 11, 18 et 25 juillet prochains et sera fermée en août.

Un sondage sur les plages d'ouverture du bureau de Poste sera soumis à la population.

Malheureusement, et par souci de sécurité sanitaire, aucune manifestation n'est prévue pour le 14 juillet.

Il est donné connaissance des animations et activités prévues au cours de cet été, avec toutes les mesures sanitaires en vigueur.

Les élus rencontreront l'ensemble du personnel communal le jeudi 3 septembre prochain à 18 h 30 au Centre d'Accueil.

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le vendredi 11 septembre dans ces mêmes locaux.

Le Conseil Municipal sera invité à une visite des bâtiments communaux, le samedi 12 septembre 2020.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 7 septembre à 18 h 30 (le lieu sera fixé ultérieurement).

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 30.